



Bulletin d'information rapide
aux personnels
de l'ADEME

23 septembre 2009

Web et courriel

adresse électronique
sne@ademe.fr

le site du SNE-ADEME
<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national
<http://www.sne-fsu.org>

Qui contacter ?

Délégués syndicaux

Ruven
GONZALEZ
DR Centre

Claire
BONNEVILLE
DR Rhone-Alpes

Délégués du personnel

Violaine
GRILLON
Centre de Paris

Maryse
SERVANT

Maud
BÉRAUD
DR Centre

Walter
PERSELLO
Centre de Valbonne

Guy
LAURENT
DR Bretagne

Philippe
ISTRIA
DR Corse

Joël
GOARIN
Centre d'Angers

Élus & représentants au CE

Alain
ANGLADE
Secrétaire du CE

Fabienne
SCHIMENOWITZ
DR Ile de France

Didier
CHÉREL

Stéphane
LECOINTE
DR Bretagne

Laurence
MÉCHIN
Trésorière adjointe
du CE

Denis
MAZAUD
Centre d'Angers

Centre de Valbonne

Thérèse
GIORDANO
Centre de Paris

Michel
CAIREY-
REMONNAY
DR Franche-Comté

Secrétaire adjointe

Représentants au CA

André
TUEUX
DR PACA

Hervé
PERNIN
DR Ile-de-France

Brèves du comité d'entreprise du 15 septembre 2009

Un **nouveau site Web** pour le CE est en cours de préparation. Au-delà de sa modernisation, il devra améliorer la sécurité et l'accès personnalisé des agents aux prestations qui les concernent.

Formation interne

Bilan 2009 provisoire : La mise en œuvre a pris du retard qui ne remet pas en cause l'exécution des orientations prioritaires.

Orientations pour 2010 : Plusieurs axes pour renforcer notre expertise et couvrir de nouveaux domaines : « villes et territoires durables, consommation et production durable et analyse économique et financière des projets ». Des compléments devront être apportés pour les directions n'ayant pas encore répondu ou pour les formations techniques liées aux fonds et plans (solaire thermique, géothermie...).

La notion de parcours de formation avec plusieurs modules est encore insuffisamment comprise par les salariés. Il est attendu une meilleure communication pour ces formations. Il faut regretter qu'1 salarié sur 10 n'exprime aucun souhait de formation. De fait, une interrogation demeure sur l'opérationnalité de maintenir le recueil de formation avec l'EIA (entretien individuel annuel).

Le Président lors de son intervention souligne le bon engagement global des fonds et plans confiés à l'ADEME. Sa tournée des DR l'a rassuré quant à l'angoisse liée à l'évolution du décret ADEME qui relève du passé aujourd'hui. Il estime que la charge de travail est moins présente même si elle reste très importante. La tournée outre mer reste encore à faire.

Le Président se présente très rassurant même s'il avoue que seulement 25 % de l'effectif MAD prévu pour 2009 aura été couvert cette année.

Le président aborde ensuite l'actualité au travers surtout de la contribution climat énergie (taxe carbone) qui suscite des débats politiques notamment sur la justice sociale et finit à un taux faible.

L'intégration des aspects sociaux et de la précarité à l'approche DD de l'Ademe devient d'actualité. Ce sera long mais nécessaire.

Pour finir, la réorganisation de l'ADEME sera présentée au CA de décembre, ce qui nécessitera une présentation et consultation durant un CE exceptionnel en octobre, puis en novembre.

Attention à ce que les représentants du personnel soient correctement consultés et pas uniquement sur le projet final mais bien dès les orientations. Il nous a parlé de la forme, surtout pas du fond, du pourquoi. Malgré notre insistance, on ne saura rien de son projet ni même des orientations. Ce n'est pas encore gagné pour la gouvernance à 5 qui nous est chère et qui est maintenant prônée par le Grenelle 2. On vous informera dès qu'on en saura plus.

Nouvelle stratégie Déchets

Elle sera présentée au conseil d'administration d'octobre pour répondre aux objectifs du Grenelle (recherche, sensibilisation, réduction à la source, recyclage matière et organique et réduction de l'incinération et mise en décharge (pardon stockage)). Le budget 2009 est multiplié par 2 et il continuera d'augmenter (multiplié par 5 en 2011). Les moyens humains ne suivent pas à la même allure avec 26 nouveaux postes seulement. Le retard de recrutement concerne surtout les MAD en région. Il y aura de nouveaux dispositifs d'aides, tels les plans de prévention, les contrats de performances (aide forfaitaire portant sur les résultats) ou les contrats d'objectifs pluriannuels. Les représentants du personnel ont insisté sur le besoin de formation des agents et la nécessité de remobiliser les équipes après plusieurs années de dispositifs au ralenti. La situation risque donc d'être d'autant plus tendue que les postes sont insuffisants. Pour terminer, l'approche développement durable ne transparait pas (gouvernance et outils d'évaluation absents par exemple). Le Président et la direction semblent avoir entendu ce dernier point.

Justement à propos de la bonne gouvernance, il est curieux que ces évolutions soient déjà présentées comme acquises dans les plaquettes du ministère, sans attendre la tenue du CA...

Risque de pandémie (grippe H1N1) : le plan de continuité de l'Ademe est présenté. Les consignes sont encore aujourd'hui peu respectées à l'Ademe (essuies mains, savons, solution hydro alcoolique et masques pas toujours disponibles) et arrêts des missions à l'étranger.

L'explication apportée serait que le plan de l'OMS est décalé du fait de la moindre virulence du virus.

En cas de fermeture de classe, les autorisations d'absences sont prévues à la convention de travail

Les campagnes de vaccination ne relèvent pas des entreprises. La CAF va informer par courrier les personnes fragiles de la possibilité de se vacciner.

Le CE financera 2 ou 3 **congés solidaires** suite à un appel à candidature.

La direction informe qu'elle lance **2 audits** ; l'un portant sur la **cartographie des risques de fraude** de la part de partenaires et qui concerne le budget d'intervention. Le second porte sur **la simplification des processus de gestion des dossiers** (ou serpent de mer). Ces deux actions étant liées par le fait que lorsque l'on allège les processus d'instruction ou de gestion, le risque de fraude s'en trouve augmenté...

A suivre de près

Bref rappel des épisodes précédents

Depuis juillet un nouveau bureau assure le fonctionnement du comité d'entreprise (CE) de l'ADEME. Il est composé de : Alain Anglade, Secrétaire (SNE-FSU), Thérèse Giordano, Secrétaire adjointe (SNE-FSU), Didier Gabarda-Oliva, Trésorier (CGT), Laurence Méchin, Trésorière-adjointe (SNE-FSU).

Adhérez au SNE-FSU : pourquoi c'est important

- Pour défendre notre outil de travail et représenter les intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement ;
- Parce que l'action syndicale s'appuie en premier lieu sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers ;
- Disposer de ressources humaines et financières propres nous garantit notre indépendance et nos libertés d'opinion et de choix.

Contact : sne@ademe – Site Internet : <http://sneademe.objectis.net>